

**L'Association acadienne
des artistes professionnel.le.s du N.-B.**



Document de réflexion présenté au
Comité de planification stratégique

Le 12 novembre 2008

Document de discussion visant à alimenter une
première session de travail sur la planification stratégique

A - Historique de l'AAAPNB

À l'aube des années 1990, la grande majorité des artistes professionnel.le.s de l'Acadie du Nouveau-Brunswick travaillaient de façon isolée. Ils et elles disposaient de peu de moyens pour faire valoir leurs préoccupations et leurs attentes auprès des organismes publics et parapublics, des médias et du public en général.

Lors de *FORUM 87*, le premier grand rassemblement provincial du monde des arts, les artistes francophones exprimaient leur désir de se regrouper en une association qui veillerait à l'amélioration de leur condition. L'assemblée, composée en majorité d'artistes et d'intervenants du milieu anglophone, ne saisissait pas l'importance de cette recommandation au milieu d'un débat où planait l'idée d'une politique culturelle.

En 1988, lorsque Roger F. Cormier, photographe de Caraquet, soumettait à la SAANB un projet de mise sur pied d'une association d'artistes professionnels francophones, il n'aurait pu en imaginer l'ampleur des répercussions.

Le projet de mise sur pied d'une association des artistes professionnels, parrainés par la SAANB, le Bureau du Québec et le CPDS (actuel CPSC), était coordonné par le Comité d'action provisoire, composé de l'initiateur, Roger F. Cormier, Charles Pelletier, Gracia Couturier et Robert Haché, conseiller en communication.

En janvier 1989, le comité soumettait une première proposition contenant les lignes directrices de la future organisation. Le but principal était de « ...travailler à obtenir de réelles améliorations à la situation socio-économique des artistes professionnels francophones du Nouveau-Brunswick » et les objectifs généraux, caractérisés par l'action de revendication, rejoignaient de toute évidence l'esprit du projet de Loi fédérale sur le Statut de l'artiste et de celui du Statut de l'artiste du Québec. L'association, tel qu'envisagé au début, devait jouer le rôle d'union syndicale.

Toutefois, cette vision n'était pas partagée par tous les artistes. Les résultats d'un vaste sondage effectué auprès d'eux et des rencontres de consultation tenues à travers la province confirmaient la nécessité de fonder l'association, mais deux courants de pensée s'affrontaient : le concept d'organisme de représentation et de services versus le concept d'une union syndicale.

Des ateliers d'orientation ont été tenus afin d'obtenir un consensus sur la proposition et pour préparer la fondation de l'association. Finalement, le mandat préconisé en était un d'ordre politique afin de revendiquer les droits et travailler à l'amélioration de la situation socio-économique des artistes. De l'avis général, les questions liées à la création, à la diffusion et à la mise en marché n'étaient pas du ressort de la nouvelle organisation et par conséquent, les activités devaient porter essentiellement sur la représentation, l'information et la concertation. Le principe d'une structure axée sur la représentativité disciplinaire était favorisé, la langue d'affaires était le français et le nom « Association acadienne des artistes professionnel.le.s du N.-B. » était suggéré.

Le **21 avril 1990**, les artistes réunis en assemblée à Newcastle (Miramichi aujourd'hui) procédaient à l'adoption des statuts et règlements de la nouvelle association.

Cinq ans plus tard au *FORUM 95*, devant une foule ébahie, l'AAAPNB déposait une série de mémoires, dominait les délibérations et réclamait au gouvernement la mise sur pied d'un comité pour l'implantation d'une politique culturelle provinciale.

À partir de **1995**, l'AAAPNB est devenue un organisme incontournable lorsqu'il était question de consulter la communauté artistique sur toute question relative à la société acadienne et sur les programmes ou les politiques adoptées par le gouvernement provincial en matière des arts et de la culture.

En **1997**, dans le cadre d'un exercice visant à redéfinir la vision de l'organisme, le mandat de l'AAAPNB a été précisé. Pour mieux promouvoir et défendre les droits et les intérêts des artistes, elle devait agir sur cinq grands axes : représentation, information, développement, documentation/publication et perfectionnement.

En 1999, devenue plus réaliste, l'Assemblée générale précisait encore les grandes orientations. L'AAAPNB devait mettre l'accent sur la communication, le développement et la représentation pour les trois prochaines années.

En 2000, l'AAAPNB souligne son 10^e anniversaire et publie son bilan **Au-delà de la survivance – Réflexions sur les dix ans de l'AAAPNB**. Le document tente de faire le point sur le travail accompli, de faire des remises en question, tout en ayant le courage de dire les choses telles qu'elles sont.

Les années suivantes ont été pour toute la société acadienne des années riches en événements et activités de toutes sortes. Préparation et tenue du 400^e anniversaire de l'Acadie, participation à la Convention 2004 de la société acadienne du Nouveau-Brunswick, Sommet des Femmes, Sommet économique. Au niveau gouvernemental, le Nouveau-Brunswick s'est enfin doté d'une politique culturelle (2002). L'AAAPNB a participé à une multitude de rencontres avec le groupe de travail qui a élaboré cette politique ainsi qu'avec le gouvernement provincial pour faire valoir les préoccupations des artistes en matière de création, de promotion et de distribution.

En 2002, après plus de 10 ans de travail acharné, fructueux, mais épuisant, l'AAAPNB se devait d'entreprendre un exercice de repositionnement, une réflexion sur la direction à prendre pour se maintenir au cœur de l'action artistique et culturelle, en tenant compte du contexte et des nouveaux défis qui se présentent à ses membres.

Le conseil d'administration propose donc à l'Assemblée générale de juin 2002 d'entreprendre une réflexion sur la vision politique de l'organisme, et la planification stratégique qu'elle privilégiera dans les années à venir.

La démarche se veut un temps d'arrêt et de réflexion qui permettra à tous les membres – actuels et potentiels – de porter un regard approfondi sur les réalisations de l'association depuis sa mise sur pied, de prendre note des acquis sur lesquels la communauté artistique peut compter actuellement, et de définir les grandes orientations de l'organisme pour les dix années à venir.

Les objectifs visés par cet exercice de repositionnement étaient :

- Mobiliser la communauté artistique (voire même le secteur culturel et les industries culturelles) autour d'un projet rassembleur ;
- Définir ou mettre à jour les besoins de la communauté artistique en tenant compte des champs d'activité directement et indirectement associés à cette communauté (ex. industries culturelles, organisation culturelle et communautaire, etc.) ;
- Identifier des stratégies de développement pouvant apporter des réponses ou des solutions à ces besoins ;
- Conclure des partenariats avec les divers partenaires (financiers, culturels, communautaires, etc.) qui permettront de mettre en œuvre ces stratégies ;
- Revoir la structure de l'AAAPNB à la lumière de ces stratégies ;
- Jeter les bases d'une planification stratégique et d'un plan de mise en œuvre pour l'AAAPNB.

Malheureusement, le financement ne sera pas accordé pour mener à terme ce projet, ce qui n'empêchera pas les idées de faire leur chemin. En effet, les objectifs identifiés lors de l'exercice de repositionnement ont été au cœur des propositions soumises à la Convention 2004.

Lors de la **Convention 2004 de la Société acadienne du Nouveau-Brunswick** qui a réuni 600 personnes, l'AAAPNB a mobilisé le milieu artistique et culturel pour qu'il soit présent à tous les chantiers et aux différents ateliers. On devait s'assurer que les arts et la culture puissent s'intégrer dans tous les secteurs de l'activité humaine et communautaire de la société acadienne. Leurs représentants ont émis plus de 26 recommandations qui ont été adoptées en plénière. (Actes de la convention 2004, pp. 208 – 211- Revue Égalité- printemps 2005).

En 2005, l'AAAPNB s'est vu confier par le Comité de suivi de la Convention 2004 le mandat d'organiser les **États généraux des arts et de la culture dans la société acadienne du Nouveau-Brunswick**, tel que recommandé par les participants.

La vision fondamentale et la mission qui ont animé l'esprit de l'AAAPNB quant à la nature que devait prendre ces États généraux étaient « *d inscrire les art et la culture au cœur du projet de société* », de « *mobiliser l'ensemble des forces vives de la société acadienne et d'engager les instances politiques et les partenaires gouvernementaux* », conditions essentielles pour garantir la réussite du projet.

L'AAAPNB met donc en place un Comité d'orientation des États généraux composé de leaders de l'ensemble de la société acadienne du NB, chargé de concevoir et d'encadrer le projet.

Rappelons que la démarche visait à assurer un ancrage réel des résultats de ce projet par l'élaboration de modèles et de stratégies structurantes, pleinement intégrées à toutes les composantes de notre société. Cet arrimage des arts et de la culture dans toutes les sphères de la société provoquera un virage important, favorisant le rapprochement entre nos artistes et la population qui a besoin de la richesse de l'expression artistique et culturelle pour s'affirmer en tant que société distincte, créatrice et capable d'innover et par conséquent, d'envisager un avenir dynamique en toute confiance.

Une équipe de travail, composée de sept personnes (4 coordonnateurs de chantier, un responsable des communications et une adjointe à la direction) sous la direction immédiate de René Cormier, directeur du projet des États généraux, a été mise en place. La Directrice générale de l'AAAPNB, Carmen Gibbs, c'est assuré d'épauler l'équipe, de porter politiquement le projet et d'en fait le lien entre le Conseil d'administration de l'AAAPNB, les membres du Comité d'orientation des États généraux, et les bailleurs de fonds.

Un long processus de recherche, de consultation et de réflexion s'engage : Tenue de six grands chantiers – Artiste créateur, Industrie et Entreprises culturelles, Infrastructures culturelles, Education, arts et culture, Communautés, arts et culture, Communications, arts et culture. Chaque chantier met en place des groupes de travail thématiques pour aborder certains enjeux particuliers. D'autre part, quatre projets connexes visant à approfondir et élargir la consultation ont également été réalisés : un chantier pan-atlantique, un Forum sur l'Artiste créateur, un Forum des émergences, et un chantier interculturel.

Plus de 600 personnes de tous les secteurs d'activités ont participé, pendant presque deux ans, au processus de réflexion et de consultation. Les résultats de tous ces efforts ont été présentés à plus de 400 personnes de la société acadienne, lors du Grand rassemblement des États généraux des arts et de la culture dans la société acadienne du NB tenu à Caraquet du 2 au 6 mai 2007.

Il va sans dire que la mise en œuvre des recommandations issues des États généraux des arts et de la culture est un projet complexe, qui nécessite du temps, car il vise une prise en charge importante de la part de tous les secteurs de la société acadienne du Nouveau-Brunswick.

Résumé chronologique de l'histoire de l'AAAPNB

Forum 87	Les artistes de l'Acadie du Nouveau-Brunswick expriment pour la première fois leur besoin de se regrouper pour veiller à l'amélioration de leur condition
1988	Un projet d'association mijote... Un comité provisoire d'action est créé
1989	1re discussion collective entourant les lignes directrices de la future organisation
1990	Assemblée de fondation de l'Association
Forum 95	L'AAAPNB réclame l'implantation d'une politique culturelle qui sera obtenue en 2002
1997	1 ^{er} exercice visant à redéfinir la vision et les axes d'intervention de l'organisme
1999	L'Assemblée générale précise les grandes orientations de l'organisme
2000	10e anniversaire de L'AAAPNB - Bilan de 10 ans de travail
2002	Après 10 ans d'efforts, obtention de la politique culturelle
2002	Réflexion sur la direction à prendre pour maintenir l'AAAPNB au cœur de l'action culturelle – exercice de repositionnement
2004	Participation remarquée à la Convention 2004 de la Société acadienne du N.B.
2005	Le Comité de suivi de la Convention 2004 confie à l'AAAPNB le mandat d'organiser les États généraux des arts et de la culture dans la société acadienne du N.-B.
2007	Tenue du Grand Rassemblement des États généraux des Arts et de la culture à Caraquet.
2008	Depuis mai 2007, l'AAAPNB est mandaté pour voir aux suivis des États généraux

B - Les principales réalisations

Depuis toujours, l'AAAPNB travail à donner forme à sa vision qui est de vivre dans une société qui reconnaît l'apport primordial et vital des artistes professionnel.le.s à son épanouissement et à son dynamisme.

Avant de revenir plus en détail sur les principales réalisations accomplies au cours des dernières années dans chaque axe que nous avons évoquées plus haut, voici un rappel des buts stratégiques de chacun d'entre eux. Précisons qu'au-delà du libellé, les buts stratégiques de l'organisme sont toujours les mêmes qu'à ses débuts.

Représentation :

Buts stratégiques :

- Améliorer et stabiliser la situation socio-économique des artistes;
- Faire reconnaître la valeur intrinsèque de l'art au mieux-être de la société;
- Obtenir un financement adéquat afin de mieux appuyer les besoins des disciplines artistiques;
- Faire reconnaître l'Association comme porte-parole des artistes.

Développement :

Buts stratégiques :

- Assurer la promotion et la diffusion des artistes et de leurs oeuvres dans la province, en Atlantique et ailleurs;
- Renforcer le sentiment d'appartenance des membres envers l'AAAPNB
- Repositionner l'AAAPNB pour lui donner une nouvelle orientation qui s'inscrit dans la réalité actuelle et à venir.

Communications :

Buts stratégiques :

- Améliorer les communications internes et externes et sensibiliser les membres aux défis du domaine des arts;

- Améliorer les outils de promotion et de communication de l'Association;
- Accroître la visibilité médiatique des artistes et de l'Association.

Représentation

Notre organisme est, depuis déjà plusieurs années, sollicitées de toute part par le gouvernement provincial à participer à divers comités ou consultations visant l'amélioration de la qualité de vie dans notre province par le biais des arts et de la culture.

Améliorer et stabiliser la situation financière des artistes et de l'organisme, et augmenter la reconnaissance de l'AAAPNB comme porte-parole des artistes sont, depuis sa fondation, deux objectifs stratégiques à la base des actions de l'organisme.

Elle a joué un rôle de leadership dans l'élaboration de la politique culturelle du Nouveau-Brunswick, et dans l'adoption du plan de mise en œuvre de ladite politique, afin de faire reconnaître la valeur de l'artiste professionnel. Dans notre société, les besoins en infrastructures aux fins de création, de diffusion et de promotion, et la place de l'art dans le système d'éducation. Elle a, sans relâche, réclamé l'augmentation des sommes réservées au secteur des arts et de la culture dans la province qui, en 2002, n'étaient que de 5,4 millions \$. Les efforts dans ce domaine ont porté fruit puisque, en 2006, ce budget était de 9,2 millions \$ et, en 2008, de 11,2 millions \$, ce qui représente une augmentation de 107 % en six ans.

À partir de 2004, l'AAAPNB intensifie ses efforts pour obtenir la mise en place d'une politique du livre. Suite aux démarches de l'AAAPNB et du milieu littéraire, le gouvernement met sur pied un comité d'élaboration d'une politique du livre et d'une politique d'achat de livre pour les bibliothèques scolaires et publiques. Les travaux de ce comité ont été lents, entre autres à cause des élections provinciales. En 2007, le gouvernement annonçait l'injection de 500 mille dollars pour l'achat de livres. Enfin, en 2008, le gouvernement lance la politique du livre, dévoile son plan d'action et le budget l'accompagnant et annonce un programme d'achat de livres. L'AAAPNB devra s'assurer que le gouvernement se dote d'une politique d'achat de livres durant la prochaine année.

L'AAAPNB a aussi poursuivi, intensifié et diversifié son réseautage auprès de ses partenaires gouvernementaux et communautaires, dont le Forum de concertation des organismes acadiens et son secteur art/culture/communication, la Fédération culturelle canadienne française, l'ensemble de la communauté artistique de la francophonie canadienne, les organismes culturels québécois, l'Université de Moncton, la Fédération des jeunes francophones du N.-B., l'Association francophone des municipalités du N.-B., etc..

Activités de Développement

Tout au long des années, et parallèlement à ses actions de réseautage et de représentation politique aux niveaux municipal, provincial, fédéral et communautaire, l'AAAPNB ne délaisse pas ses mandats de développement des arts et de la culture et de communication.

a) Les Éloizes

Depuis 1998, l'AAAPNB organise la Soirée des prix Éloizes, une vitrine multidisciplinaire unique qui met de l'avant toute l'effervescence de la pratique artistique en Acadie au cours de la dernière année. Les prix Éloizes célèbrent le dynamisme, la qualité et l'originalité du travail des artistes professionnels de l'Acadie dans six disciplines artistiques. Ils reconnaissent aussi l'apport des médias, des individus, des entreprises et des organismes qui oeuvrent à l'avancement des arts en Acadie. Ces prix, attribués par un jury de pairs, sont remis annuellement lors du Gala des Éloizes.

Depuis 2001, les prix Éloizes sont attribués par l'Académie des arts et des lettres, formée par des pairs et gérée par l'Association. C'est aussi en 2001 que, pour la première fois, le Gala des prix Éloizes se déroule en région, à Tracadie-Sheila et a suscité, par le fait même, la naissance du Festival la Moisson d'art. Suite à cette première expérience, il a été décidé de tenir, une année sur deux, cet événement en région, afin d'augmenter la visibilité des artistes et de rapprocher ces derniers des communautés.

Au cours des années, et jusqu'à aujourd'hui, le casse-tête du financement de ce méga projet a été maintes fois à l'ordre du jour du Conseil d'administration et des Assemblées générales.

Le rapport Thériault, présenté lors de l'A.G.A. 2006, confirmait que les artistes réclament vivement le maintien de l'événement. Ce même rapport faisait également ressortir les conditions nécessaires pour améliorer la programmation de l'événement, augmenter son impact au sein des communautés, et améliorer la visibilité accordée aux artistes, finalistes, et récipiendaires des prix. Pour ce faire, il devenait essentiel de repenser la formule de l'événement.

Au terme de cette réflexion, l'Association a élaboré un nouveau concept qui a maintenant deux composantes : la Soirée de remise de prix et l'organisation de manifestations artistiques à l'intérieur de la communauté hôte. Ces manifestations artistiques ont pour objectif de rapprocher les artistes et les communautés, de démystifier la création artistique, de créer un impact majeur au sein des communautés, d'élargir le bassin de diffusion des œuvres de création, d'augmenter la sensibilité du public face au rôle important des arts et de la culture dans le développement de l'Acadie du Canada atlantique, et de laisser des legs à l'intérieur même des communautés qui accueillent cet événement annuel.

C'est ainsi qu'en 2007, le Gala des Éloizes se transforme en Événement Éloizes. Cependant, en 2008, l'Événement Éloize qui se déroule à l'Île-du-Prince-Édouard fait de nouveau ressortir les difficultés de financement de tel événement.

b) Agence de mise en marché des œuvres d'art (AMMOA)

En 2000-2001, après plusieurs années de rêves et de recherche, les artistes visuels de l'Acadie peuvent se réjouir de la mise sur pied par l'AAAPNB du projet pilote de l'Agence de mise en marché. Son objectif est de faire du développement de public et d'ouvrir le marché aux artistes visuels. Subventionnée en grande partie par l'APECA, l'AMMOA visait à devenir une entreprise indépendante.

Après une courte année de travail continu, la formation d'un comité de gestion bénévole, la signature d'une entente avec l'AMMOA et 45 artistes visuels, la vente ou la location de près de 150 œuvres originales et une première exposition mémorable, l'Envolé, qui s'est déroulée à Tracadie-Sheila dans le cadre des prix Éloizes 2001, l'assemblée de fondation de l'Agence de

mise en marché d'œuvres d'art se déroule le 28 mai 2002. On procède à la nomination du 1^{er} conseil d'administration provisoire.

Malheureusement, à l'automne 2002, le conseil d'administration de l'AAAPNB reçoit la démission de quatre membres du conseil provisoire de l'Agence. Afin d'assurer la continuité du projet, le conseil d'administration de l'AAAPNB décide alors d'en assumer la pleine gestion.

En novembre de la même année, l'Agence réussit malgré tout à prendre de l'expansion et devient autonome. Elle engage un préposé à la collection d'œuvres d'arts, ce qui porte le personnel de l'Agence à trois personnes, et déménage dans de nouveaux locaux, mieux équipés pour l'entreposage des œuvres et munis de salles d'exposition permanente, plus facile d'accès au public.

De 2002 à 2007, l'AMMOA connaîtra de nombreux défis : Une structure trop lourde, peu de liquidités et un marché trop petit pour permettre à une entreprise de ce genre de prospérer, viendront complexifier les espoirs d'autonomie de cette structure. Malgré les efforts de l'AAAPNB, en mai 2007 l'AMMOA doit mettre un terme à ses activités.

c) Autres initiatives de développement

Brièvement, nous mentionnons ci-après les autres initiatives principales entreprises par l'AAAPNB jusqu'en 2007-2008 dans ses efforts de développement.

- La carte CultuRoute (1996 -2001)

Produite chaque année par l'AAAPN, cette carte culturelle visait à inciter les touristes à découvrir, sur chaque route panoramique de la province, les artisans et artistes visuels, les galeries d'art, les événements. CultuRoute étaient distribuées dans toute la province (centres d'information aux visiteurs, cafés, sites inscrits et détaillants Mainway d'Irving Oil) et environ 50 000 copies ont été distribuées chaque année.

Malheureusement, certains problèmes financiers ont ralenti la production de la 6^e édition (2001). Malgré l'engouement certain pour cet outil promotionnel unique en son genre, et tous les efforts déployés pour diversifier les sources de financement, l'AAAPNB n'a pu trouver le financement nécessaire pour produire la 7^e édition. Notons pour la petite histoire que le concept de CultuRoute se trouve désormais dans le guide touristique de la province !

- Symposium d'arts actuels (1999)

Événement artistique d'envergure internationale, organisé par l'AAAPNB en marge des activités du VIII^e Sommet de la Francophonie tenu à Moncton en août 1999. Une cinquantaine d'artistes venu.e.s du Canada, de la France, de la Belgique, du Burkina Faso, du Sénégal et d'Haïti y ont participé. Environ 30 000 visiteurs sont venus rencontrer les artistes, échanger avec eux et participer aux différentes activités proposées.

- Projets Regards croisés (2003-2005)

Projets d'échange en photographie, rendu possible grâce à un partenariat avec le Centre culturel de Courcelles en Belgique, en collaboration avec l'Ambassade canadienne à Bruxelles. Jumelage d'une artiste acadienne et d'un artiste belge qui ont photographié la région de leur hôte, et présenté en 2004 une exposition en duo à la Maison de la presse de Charleroi en Belgique, puis en septembre 2004 à l'Université de Moncton.

- Symposium d'art nature au Parc écologique du millénaire de l'Université de Moncton. (2002-2005)

Pour permettre à l'Acadie de découvrir et d'intégrer l'Art environnemental (Land Art), l'AAAPNB a poursuivi son partenariat avec l'Université de Moncton en vue de la création et de l'intégration d'œuvres d'art dans le Parc écologique du millénaire. Une première œuvre d'art nature a été réalisée en novembre 2002 par l'artiste de réputation internationale Nils-Udo. En 2004, Les partenaires ont travaillé à l'organisation d'un Symposium d'art nature qui réunirait des artistes acadien.ne.s, autochtones et anglophones d'ici oeuvrant dans des domaines de la sculpture, de l'installation et de la photographie. Une invitation spéciale a également été lancée aux artistes acadien.ne.s de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine.

Du 5 au 31 octobre 2004, le Parc du millénaire s'est transformé en lieu de création et d'intervention *in situ*. Neuf artistes ont participé à ce grand projet novateur. Les œuvres photographiées font désormais partie de la collection permanente de la galerie de l'université et pourront, à l'avenir, être mises à la disposition d'autres galeries du pays.

- Concertation du milieu théâtral acadien (recherche-action) (2004-2005)

Les membres du secteur théâtre ayant exprimé, dans le cadre de l'assemblée générale le besoin de faire l'état de la situation du théâtre en Acadie, l'AAAPNB et le CPSC, de concert avec le Théâtre populaire d'Acadie (TPA), le Théâtre l'Escaouette et le Collectif Moncton-Sable, ont participé à une recherche action sur l'état des lieux du milieu théâtral en Acadie.

- Depuis 2004 - Art sur roues

Art sur roues se veut un outil éducatif qui rend l'art accessible aux jeunes dans toutes les écoles acadiennes de la province. Son concept permet à un certain nombre de jeunes des écoles secondaires de recevoir une formation en ayant pour mentors des artistes professionnel.le.s.. Le projet a été réalisé conjointement par l'AAAPNB et la Fédération des jeunes francophones (FJFNB). Il a connu un grand succès auprès des jeunes des écoles secondaires acadiennes de la province. La première édition, une exposition d'œuvres d'art visuel, a pris la route pour se rendre dans toutes les écoles secondaires de la province.

Compte tenu des réactions des enseignant.e.s, des élèves et du grand public, on peut conclure que le projet a atteint ses objectifs. L'AAAPNB et la FJFNB ont poursuivi leur collaboration et renouvelé l'expérience, en théâtre cette fois, à l'automne 2006. Cette initiative a d'ailleurs permis la réalisation d'un manuel de production théâtrale destiné aux élèves des écoles acadiennes de la province.

- Les Arts et la Ville

Depuis 2004-2005, l'AAAPNB s'investit dans de nouveaux partenariats afin de créer des ponts entre le milieu des artistes professionnel.le.s et les municipalités et entre le Québec et l'Acadie. Ce partenariat est fructueux puisqu'il a permis la mise en place en Acadie d'un premier Réseau des Arts et la Ville.

L'AAAPNB a également participé activement à la mise sur pied de divers organismes et stratégies favorisant le développement d'un écosystème de plus en plus outillé pour assurer la création, la promotion et la diffusion des artistes professionnel.le.s de l'Acadie et du Nouveau-Brunswick. À titre d'exemples :

- L'adoption récente de la Politique du livre du Nouveau-Brunswick
- L'adoption de la Politique culturelle de la province du Nouveau- Brunswick ;
- La reconnaissance par le gouvernement provincial d'une plus grande autonomie pour le Conseil des arts du Nouveau-Brunswick ;
- La mise sur pied de Film NB. ;
- La mise sur pied du Réseau atlantique de diffusion des arts de la scène (RADARTS);
- L'élaboration de la Stratégie de promotions des artistes acadiens sur la scène internationale (SPAASI);
- L'obtention d'une meilleure représentation des artistes du Canada français et de programmes adaptés à ceux-ci au sein de Musicaction et du Conseil des Arts du Canada.
- La mise sur pied de la Francofête en Acadie
- Au niveau national, nous avons participé à la mise sur pied de l'Alliance nationale de l'industrie de la musique (ANIM) et de l'Association des groupes en art visuel francophones (AGAVF)

Communication

L'amélioration des moyens de communication a toujours été une grande préoccupation pour l'AAAPNB. Elle doit être en mesure de réagir rapidement à l'actualité, assurer une présence dans les médias, tenir les membres informés de façon régulière sur les enjeux et les dossiers des arts et de la culture et assurer la mise à jour du site web de l'Association et du répertoire des artistes.

D'année en année, des efforts sont déployés pour y parvenir et assurer une plus grande visibilité des artistes acadiens ainsi que la présence en région de l'association lors d'événements spéciaux,

par l'organisation de tournées régionales de la présidence et la direction de l'organisme et par la décentralisation des Éloizes.

- Site Web.

En 2002, l'AAAPNB entreprend des démarches, avec le serveur Cap Acadie, pour rendre son site Web plus accessible et en faciliter sa mise à jour. On y trouve des informations sur l'Association, dont une section sur les États généraux, l'Académie des arts et des lettres et les Éloizes, en plus d'avoir accès au Répertoire des artistes.

De nombreuses autres activités de communication ont permis à l'Association d'obtenir la reconnaissance qu'elle détient aujourd'hui. Mentionnons :

Publications

- Feuilleton d'information sur le droit d'auteur au Canada
- Répertoires des artistes et des ressources artistiques et culturelles du N.-B.
- Contrats types pour la négociation d'ententes entre artistes et diffuseurs ou employeurs
- Carte touristique CultuRoutes
- Catalogue du Symposium d'art actuel

Mémoires et études

- (1991) Mémoire sur l'industrie artistique du Nouveau-Brunswick et l'identité canadienne
- (1993) Mémoire sur le financement des arts au N.-B.
- (1993) Étude sur les besoins en perfectionnement des artistes
- (1996) Étude sur l'identification de mise en marché d'œuvres d'arts visuels au N.-B.
- (1996) Mémoire sur la politique culturelle du N.-B.
- (1996) Mémoire sur une politique en matière de cinéma au N.-B.
- (1998) Mémoire sur la situation de Film NB
- (1999) Réflexion sur le financement des arts au N.-B.
- (2005) Politique du livre
- (2006) Mémoire soumis à la Commission consultative sur la gouvernance de la société civile acadienne et francophone du N.-B.

- (2007) Mémoire présenté conjointement par le Conseil des arts du N-B. et l'AAAPNB pour le groupe de travail sur l'autosuffisance
- (2008) Mémoire dans le cadre des consultations sur la Commission des écoles francophones.

C - L'AAAPNB aujourd'hui

L'AAAPNB est aujourd'hui à **une étape charnière** de son histoire. Pour répondre à l'ensemble des fonctions et mandats qui lui a été attribués, elle doit réfléchir à son développement afin de se donner les moyens d'atteindre les objectifs qu'elle s'est fixés. C'est pourquoi elle doit être mieux appuyé financièrement afin de lui permettre de réaliser le mandat que les artistes lui ont donné, et qui a été amplifié par les différents mandats et fonctions que l'ensemble de la société lui a confiés au fil des ans et lors des États généraux.

Ce projet sociétal qu'est les États généraux des arts et de la culture démontre par le fait même l'importance de la contribution de l'organisme au développement de notre communauté ainsi que la confiance que cette dernière lui porte. En effet, alors que son mandat premier lui demandait d'être porte-parole des artistes professionnel.le.s, elle a été appelés, par la force des choses, à jouer ce rôle pour l'ensemble du milieu des arts.

Dans ce cadre, l'AAAPNB joue de multiples rôles. L'un de ceux-ci consiste à être le porteur principal du projet des États généraux et à ce titre, assurer les suivis politiques auprès des gouvernements municipaux, provincial et fédéral afin d'en consolider le financement. L'équipe est également sollicités de toutes parts pour participer à de nombreuses tables de concertation ainsi qu'à plusieurs comités de travail qui découle des États généraux et ce, parce que son expertise est jugée essentielle à la mise en œuvre des recommandations. Ce travail terrain quelle mène permet à notre province de prospérer et d'atteindre les objectifs fixés par le gouvernement. À titre d'exemple l'AAAPNB :

- est responsable du démarchage politique afin d'assurer la prise en charge de certains dossiers par le gouvernement provincial, dont celui du comité du premier ministre sur le statut de l'artiste et du comité des industries culturelles;
- participe à de nombreuses tables de concertation et comités de travail dont :
 - la table de concertation Éducation, arts et culture où l'AAAPNB assure la coprésidence avec le Ministère de l'Éducation

- Comité de travail Éducation, arts et culture responsable d'élaborer la stratégie de mise en œuvre des recommandations visant l'intégration des arts et de la culture dans notre système d'éducation
- le Comité du recteur sur les suivis des États généraux des arts et de la culture- Université de Moncton
- la table des infrastructures artistiques et culturelles
 - la table des festivals et événements
 - le comité de travail des festivals et événements
- la table Aménagement culturel du territoire qui est sans aucun doute un concept innovateur pour penser et agir sur notre territoire
 - Comité de gestion des projets pilotes d'Aménagement culturel du territoire (Lamèque, Chaleur, Sud Acadie)
- l'Alliance des arts et de la culture en Acadie

Aussi, depuis plusieurs années déjà, l'AAAPNB travaille à la consolidation de l'écosystème des arts et de la culture dans son ensemble afin qu'il soit apte à accueillir et à faire rayonner les artistes. Pour ce faire, elle a été porteuse et partenaire de multiples initiatives de développement. Ces implications étaient essentielles, mais il est maintenant temps d'offrir aux artistes, premier maillon de la chaîne culturelle, des outils adéquats leur permettant de consolider leur compétence et ainsi contribuer pleinement au développement de notre communauté. Le travail de l'Association en ce sens est fondamental.

Depuis 2007, le rôle de l'AAAPNB consiste à appuyer **les suivis et la mise en œuvre des actions** émanant du Grand rassemblement des États généraux des arts et de la culture dans la société acadienne au Nouveau-Brunswick. Bien que des porteurs de dossiers aient été identifiés, l'AAAPNB a reçu le mandat, à titre d'organisme porteur de ce colossal projet de société, d'accompagner, d'appuyer et d'encadrer la mise en place des mécanismes de suivis, d'assurer l'élaboration d'une planification stratégique qui intégrera l'ensemble des plans de mise en œuvre des différents porteurs d'actions et de poursuivre le dialogue avec les partenaires publics et institutionnels. Cette responsabilité vise à maintenir la cohésion de la mise en œuvre des actions et le maintien d'une démarche collective partagée et cohérente, éloignée du travail en silo.

À la lumière des rôles et fonctions que l'Association a assumé depuis plusieurs années et étant donné le succès retentissant des États généraux et de l'adhésion de l'ensemble de la société, quelques questions se posent:

- Comment l'Association se définit-elle après presque 20 ans d'existence ?
- Où tout cela mène-t-il l'AAAPNB aujourd'hui ?
- Qui prendra en charge la coordination et l'animation de la mise en oeuvre après le 31 mars 2009?
- Quelles sont les ressources humaines et financières nécessaires pour assurer l'animation et à la coordination de cette mise en oeuvre?
- Comment assurer le maintien d'une concertation multisectorielle dynamique?
- Comment se poursuivra le travail de sensibilisation du public?
- L'AAAPNB a-t-elle les moyens de ses ambitions ?

PROFIL ET ÉNONCÉ DE MISSION DE L'AAAPNB

Afin de susciter la réflexion, il incombe de rappeler la mission, le mandat et les objectifs de l'Association.

MISSION

L'Association acadienne des artistes professionnel.le.s du Nouveau-Brunswick (AAAPNB) est un organisme à but non lucratif qui a comme mission de promouvoir et de défendre les droits et les intérêts des artistes.

MANDAT

À titre de porte-parole officiel, l'AAAPNB représente les artistes auprès des instances gouvernementales, travaille au développement des disciplines artistiques et offre des services d'information, de publication, de promotion et de perfectionnement. Ainsi, elle revendique des droits pour les artistes et vise l'amélioration de leur situation socio-économique.

NOS OBJECTIFS

- Faire valoir la valeur intrinsèque de l'art dans la société.
- Promouvoir les intérêts des artistes auprès de tous les paliers de gouvernement, de la société civile, du secteur privé et au sein de la communauté artistique.
- Promouvoir et protéger le droit des artistes à la liberté d'expression, ainsi que leur droit à la protection contre toute forme de discrimination dans l'exercice de leur art.
- Faire reconnaître la valeur professionnelle de la pratique artistique en région et en milieu minoritaire
- Favoriser l'autodétermination des artistes concernant la production, la promotion et la présentation de leurs œuvres.
- Travailler à améliorer le statut social et économique des artistes au sein de la société.
- Aider les artistes à protéger et à promouvoir leur droit d'obtenir une rémunération adéquate.
- Encourager la collaboration et la concertation entre les artistes et les organismes artistiques ainsi qu'avec les organismes des autres secteurs de la société.

STRUCTURE ORGANISATIONNELLE

La structure de l'AAAPNB reflète l'importance accordée à la représentation régionale et disciplinaire. Elle se divise en trois régions (Nord-Ouest, Nord-Est et le Sud du Nouveau-Brunswick) et six disciplines (arts visuels, cinéma-vidéo, danse, littérature, musique et théâtre). Les membres du conseil d'administration sont tous et toutes des artistes professionnel.le.s élu.e.s lors de l'Assemblée générale annuelle et fonctionnent avec le souci de transversalité dans l'ensemble des préoccupations, des enjeux et des actions posées. Que ce soit dans les activités de développement professionnel, d'information ou de promotion, la principale priorité est d'outiller les artistes afin que ces derniers puissent contribuer pleinement au dynamisme et à la vitalité de notre province.

L'AAAPNB : UN PARTENAIRE PRIVILEGIE DANS L'ENVIRONNEMENT ARTISTIQUE ET CULTUREL

L'Association acadienne des artistes professionnel.le.s du Nouveau-Brunswick (AAAPNB) a hérité, lors de sa création, d'un double mandat : la revendication des droits des artistes et l'amélioration de leur situation socio-économique. Notre objectif est de créer une société qui reconnaît l'apport primordial et vital des arts et des artistes professionnel.le.s à son épanouissement et où ces derniers peuvent vivre de leur art. Près de vingt ans se sont écoulés depuis sa mise sur pied et aujourd'hui, l'AAAPNB réunit 250 artistes professionnel.le.s réparti.e.s dans six disciplines artistiques : arts visuels, cinéma-vidéo, danse, littérature, musique et théâtre. L'AAAPNB figure en tête de liste des organismes qui comptent à leur acquis le plus grand nombre d'interventions et de réussites.

Unique en son genre, l'Association a entrepris une multitude d'initiatives dans le but d'améliorer la qualité de vie des artistes de l'Acadie et du Nouveau-Brunswick et de démocratiser l'accès aux arts et à la culture.

Reconnu pour la qualité de ses interventions, l'organisme a su garder un rythme constant et est devenue un partenaire essentiel et incontournable dans les dossiers qui touchent les artistes en particulier, les arts et la cultures en général et ce, tant au niveau municipal, provincial que national. Sa capacité de rassembler les artistes de toutes les disciplines ainsi que les divers partenaires issus de tous les secteurs de la société lui confère une place de choix dans le paysage artistique et culturel et auprès de plusieurs instances gouvernementales. L'AAAPNB est aujourd'hui, sans conteste, l'organisme le plus représentatif des intérêts de la communauté artistique professionnelle en Acadie. Qui mieux est, elle est en mesure de constater que ses nombreuses réalisations ont eu, et continuent d'avoir, un impact très positif sur l'ensemble du milieu artistique et sur la qualité de vie des citoyens et citoyennes de la province.

L'AAAPNB a toujours véhiculé une vision dynamique de l'apport des artistes et de leurs créations à la collectivité et l'a encore une fois démontré en tant qu'organisme porteur des États

généraux des arts et la culture dans la société acadienne au Nouveau-Brunswick. Par ce travail l'AAAPNB vise à faire en sorte que la contribution des arts et des artistes au renforcement de la vitalité de notre langue et de notre culture ainsi que leur rôle pour la construction identitaire soit reconnue et consolidée. La preuve que les arts et la culture contribuent au sentiment d'appartenance des citoyen.ne.s, à la capacité d'attraction et de rétention de nos municipalités et au dynamisme social et économique de nos régions n'est plus à faire. Autant d'éléments essentiels qui permettront au Nouveau-Brunswick d'atteindre certains objectifs d'autosuffisance que le gouvernement s'est fixés.

CONCLUSION

L'Association est aujourd'hui mieux positionnée que jamais pour atteindre ses objectifs et doit donc tabler sur ce positionnement pour propulser les artistes ainsi que l'organisme encore plus loin. Aussi, nous devons développer une stratégie politique visant à faire reconnaître par nos différents partenaires financiers, le rôle fondamental que nous jouons dans l'écosystème des arts et de la culture en général et en appui aux artistes en particulier. Sans cette reconnaissance, nous devons sans aucun doute faire des choix difficiles au cours des années à venir. Nous avons par conséquent le devoir de réussir cette étape de notre développement avec autant d'efficacité que nous avons mené les États généraux. Le message que l'AAAPNB reçoit de toutes parts est, qu'elle est à ce point essentielle pour les artistes, pour l'écosystème artistique et culturel et pour l'ensemble de la société au Nouveau-Brunswick, qu'elle ne peut se permettre d'échouer.

Le financement actuel accordé à l'AAAPNB par les bailleurs de fonds couvre à peine l'embauche de deux employé.e.s. Par le mandat même de notre organisme, l'AAAPNB ne pourra jamais s'autofinancer et ne sera jamais en mesure de diversifier ses sources de financement au même titre que les organismes de productions artistiques. Elle est avant tout un organisme de veille, de services aux arts, aux artistes et un partenaire privilégié des organismes des autres secteurs de la société et des gouvernements et souhaite le demeurer. Par contre, nous passons plus des trois quarts de notre temps à faire de la recherche de financement plutôt que de travailler sur les dossiers pour lesquels nous sommes mandatés. Cette situation est intenable, elle est on ne peut

plus inefficace et ralentit l'avancement du travail et des objectifs communs que nous souhaitons atteindre.

Il va sans dire que l'AAAPNB est un porte-parole incontournable pour les artistes. La qualité de ses réalisations et les succès qu'elle a remportés témoignent de son dynamisme et du rôle essentiel qu'elle joue depuis deux décennies auprès des citoyens et citoyennes cette province.

Par son expertise, l'AAAPNB offre un appui de taille aux gouvernements et aux autres intervenant.e.s responsables du développement artistique et culturel. Qui mieux est, notre organisme assure une fonction complémentaire à celle de l'appareil gouvernemental en effectuant un travail de terrain et en jouant le rôle de courroie de transmission entre la communauté et le gouvernement.

Dans un monde en pleine mouvance, l'expression artistique et culturelle demeure à la fois ce qui nous définit, nous interpelle et nous permet d'entrer en relation avec les autres. Nous croyons que la vitalité artistique est un reflet de notre société et que la valeur que nous attribuons au travail des artistes est révélatrice de notre potentiel de croissance collectif.

Ce document tente de synthétiser près de 20 ans de travail de l'AAAPNB et de faire ressortir les succès mais également les défis auxquels l'Association est confrontés. L'exercice de planification stratégique, auquel vous prenez part, vise à prioriser les axes d'interventions pour les années à venir.

ANNEXES

- Classification préliminaire des recommandations

